

La nouvelle version du programme d'étude du milieu répondant aux exigences du document *Socles de compétences* est prête début 2000. Le texte, en instance d'approbation, est soumis à la lecture des professeurs de l'enseignement supérieur pédagogique chargés de la formation initiale et continuée des maîtres d'étude du milieu. 4 mai 2000.

[...]

Voici le texte du nouveau programme d'étude du milieu adopté par les responsables du groupe à tâche le 3 avril 2000. Ce texte, transmis aux autorités de la Fédération de l'Enseignement secondaire, pourrait encore connaître quelques « corrections » dans les semaines qui viennent. Il reste donc provisoire [...] Le chapitre 8, « Références bibliographiques », est encore en chantier.

Je profite de l'occasion pour [attirer l'attention sur] les changements que ce nouveau programme apporte, me semble-t-il, au cours d'étude du milieu tel qu'il est actuellement pratiqué.

1. En première année, les professeurs ne sont plus tenus d'étudier des milieux proches – école, quartier, localité – et peuvent, en fonction du profil de leur public, s'intéresser d'emblée à des milieux plus lointains. Ainsi, les écoles secondaires dont les élèves viennent majoritairement d'écoles primaires où le cours d'éveil exploite les ressources locales ne risquent plus de perdre du temps en redites. Il est également possible de prendre ses distances par rapport à un milieu local jugé pauvre en ressources suggestives. En deuxième année, les professeurs ne sont plus tenus d'étudier uniquement des milieux « éloignés dans l'espace et dans le temps ». Ils peuvent s'intéresser aussi à des milieux proches.
2. L'étude de l'école n'est plus obligatoire, mais elle n'est pas défendue. Simplement, il est suggéré de ne pas l'isoler de l'étude du quartier où elle se situe. Celui-ci appartient généralement à l'un des territoires urbains proposés par le programme : centre-ville, quartier à dominante économique ou quartier à dominante résidentielle.
3. Il n'y a aucune obligation à étudier avec les élèves de première année des milieux plutôt ordinaires et avec les élèves de deuxième année des milieux plutôt exemplaires. Il est du reste recommandé, lorsque les circonstances s'y prêtent, d'associer entre eux les deux types de milieux, les uns offrant l'avantage d'être en prise avec le vécu commun des élèves, les autres servant à enrichir culturellement l'exploitation des premiers.
4. De même, l'approche immédiate des milieux n'est pas réservée plutôt à la première année et l'approche médiatisée plutôt à la deuxième.
5. En deuxième année, les professeurs ne sont plus contraints de pratiquer la méthode dite des cas. Les études de cas avaient pour mission d'élargir les horizons du cours de première année, centré sur la localité de l'école. Désormais, ce rôle est assumé par les phases de mise en contexte, qui interviennent immédiatement après les phases d'investigation. La plupart des dossiers mis au point par les professeurs dans le cadre des études de cas ne sont pas pour autant à mettre au rebut. Ils peuvent très bien servir de recueil de documents complémentaires en phase de mise en contexte et, en phase

d'investigation, ils constituent de précieuses ressources pour l'étude médiatisée de milieux exemplaires.

6. La phase de mise en contexte offre aux professeurs la possibilité de pratiquer un enseignement centré plus spécifiquement sur un apport de culture générale. Elle permet, par exemple, de parcourir systématiquement les grandes périodes de l'histoire, ce que les études de cas rendaient difficiles. Ainsi, à partir de l'analyse d'un centre-ville ordinaire ou exemplaire d'origine médiévale, phénomène commun dans nos régions, les professeurs peuvent, lors de la phase de mise en contexte, non seulement restituer, à l'aide de documents historiques, la vie quotidienne en milieu urbain au Moyen Âge, mais aussi évoquer la vie des hommes dans la ville gallo-romaine, la ville d'Ancien Régime, la ville industrielle, la ville nouvelle actuelle (un exemple de scénario méthodologique de ce type figure dans le sixième chapitre du programme). De même, la phase de mise en contexte peut prendre une dimension spatiale et relativiser le regard porté sur la ville actuelle d'Europe occidentale en découvrant la ville nord ou sud américaine, la ville nord ou centre africaine, la ville asiatique, etc.

Cette liberté accrue est assortie, certes, d'une double contrainte : centrer le cours sur le présent et sur nos régions.

1. L'étude d'un milieu donné suppose qu'on s'interroge sur les hommes qui y vivent actuellement et qu'on fasse appel au passé pour comprendre la réalité de leurs conditions d'existences présentes. Cette démarche rétrospective, par la force des choses, ne peut pas se borner à une époque dominante, à l'exclusion des autres. C'est une évolution qu'il s'agit de mettre en lumière si l'on veut expliquer la réalité actuelle de la vie des hommes dans ce milieu. Il y a donc ici une contrainte nouvelle. Les cas de deuxième année isolaient « dans le temps » les milieux étudiés (Bruges au Moyen Âge, Anvers à la Renaissance, Bois-du-Luc à l'Époque industrielle, etc.). Rien n'empêche de continuer à étudier ces milieux, mais il faut veiller à « traverser les époques », du moins les plus marquantes : les traces du XIX^e siècle visibles aujourd'hui à Anvers sont aussi intéressantes que celles du XVI^e pour comprendre la situation actuelle des habitants.
2. Il paraît normal, au moins en phase d'investigation, d'étudier des milieux qui appartiennent à notre aire culturelle. Plusieurs arguments militent dans ce sens.
 - Ces milieux sont proches spatialement. Il est donc possible de s'y rendre et de les étudier de façon immédiate, ce qui constitue toujours un atout.
 - Pour façonner les outils de savoir-faire les plus élémentaires, les milieux les plus accessibles sont à l'évidence les plus indiqués. La complexité du réel transparait davantage dans un milieu avec lequel on est en prise directe que dans un milieu lointain, étudié seulement à travers des médias et, par conséquent, tronqué, voire déformé.
 - Même abordés de façon médiatisée, ces milieux restent culturellement proches des élèves et donc plus aisément compréhensibles.

On objectera peut-être que centrer le cours d'étude du milieu sur nos régions, c'est l'appauvrir. N'est-ce pas plutôt l'occasion de faire découvrir à nos élèves, notamment aux moins favorisés d'entre eux, un riche patrimoine par ailleurs largement méconnu et de favoriser chez eux l'affirmation d'une identité culturelle commune ?

Autre remarque. Ouvrir les élèves sur la diversité et la complexité de la réalité humaine n'implique pas la nécessité d'introduire l'étude de milieux lointains dans la phase d'investigation. La variété et la richesse de nos régions sont déjà en soi considérables. Mais en outre, la formation des élèves n'est pas terminée en fin de deuxième année et les cours de

géographie, d'histoire et de sciences humaines se chargeront d'élargir leurs horizons. Enfin, il est possible lors de la phase de mise en contexte, rappelons-le, de s'intéresser à des milieux plus lointains, pour autant bien sûr que ceux-ci servent à mieux comprendre les milieux proches...

Dernière précision. Ce nouveau programme n'entrera en application que le 1^{er} septembre 2001. Nous avons donc un an pour nous préparer au changement. Des formations continuées sont prévues. Elles seront prises en charge, de façon coordonnée, par les Écoles normales.

[...]